PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Feuille de Route France Numérique ensemble

Déclinaison - Ille-et-Vilaine

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

2024

Une ambition partagée pour l'inclusion numérique

Cinq ans après le lancement de la première Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif (SNNI) et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre. Prenant la suite de la SNNI, **la feuille de route nationale France Numérique Ensemble** est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

- **Axe 1 :** Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié
- **Axe 2 :** Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie
- **Axe 3 :** Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles
- **Axe 4 :** Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales

Cette feuille de route doit permettre, d'ici à 2027, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l'inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », d'atteindre les objectifs suivants : 8 millions de personnes accompagnées, 25 000 lieux d'inclusion numérique, 20 000 aidants numériques formés et 2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

Dans le cadre de l'axe 1, les Préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux.

La feuille de route ici présentée est le fruit d'un travail collaboratif associant entre autres, la Préfecture et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, autour d'une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l'autonomie.

Cette déclinaison bretillienne est complémentaire et intégrée à la feuille de route régionale portée par le Hub Bretagne en concertation avec l'État, le Conseil Régional Bretagne, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor et Rennes Métropole.

La feuille de route régionale est consultable ici.

FOCUS : DES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE BRETILLIEN

➢ *Géographie*

Attractif et d'une grande vitalité, le département d'Ille-et-Vilaine est pluriel : à la fois métropolisé, littoral et rural. Il est fort de l'identité régionale et de la culture bretonne qui soudent ses habitants. Le département est composé d'un pôle de centralité et de territoires plus autonomes mais très dynamiques : Rennes Métropole et l'arrondissement de Rennes constituent une locomotive pour le département et la région Bretagne. Les trois autres arrondissements (Redon, Saint-Malo et Fougères-Vitré), leurs 333 communes et 18 intercommunalités maillent le territoire et présentent des qualités et atouts complémentaires. Malgré ce maillage, le département présente des territoires pour lesquels une attention particulière est requise :

- les zones les plus rurales et en particulier, l'extrême nord-est, partie limitrophe de la Manche ou de la Mayenne ; la partie le plus au sud-ouest du département ; et certains secteurs à la limite du Maine-et-Loire. Le zonage "France ruralités revitalisation" entrée en vigueur le 1er juillet 2024 permet d'identifier une partie des communes concernées (cf. carte ci-dessous).
- les quartiers politique de la ville : La Découverte à Saint-Malo ; Villejean, Bréquigny - Champs-Manceaux – Les Clôteaux, Maurepas, Le Blosne et Cleunay à Rennes (cf. carte ci-dessous).

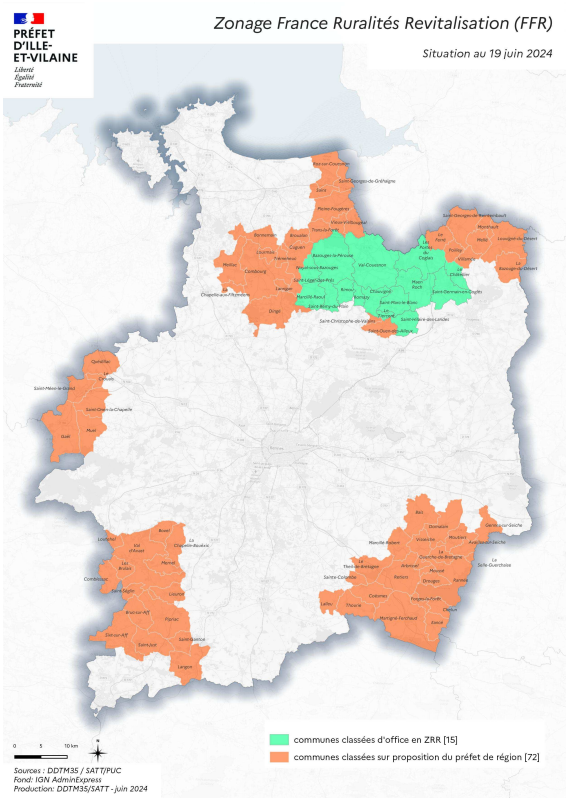

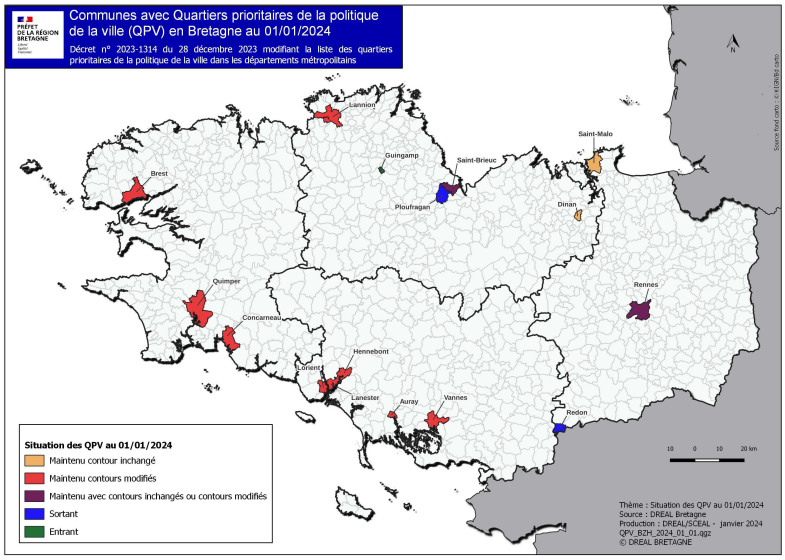

➢ *Démographie*

Le département connaît une augmentation démographique importante : entre 2014 et 2020 la population a augmenté de plus de 56 000 personnes pour s'établir au 1er janvier 2020, à 1 088 855

personnes. Parmi les atouts du département, une relative jeunesse de la population, ainsi que le fait d'avoir un pôle universitaire : il y a plus de 72 000 étudiants à Rennes, Saint-Malo, Redon et Fougères ; c'est un des marqueurs du territoire.

Outre l'augmentation démographique, l'Ille-et-Vilaine connaît un vieillissement de sa population. Effectivement, selon le modèle Omphale de l'Institut National de la Statistique et des Études (INSEE), en France, le nombre de personnes de 60 ans et plus devrait croître chaque année de 1,95% entre 2022 et 2035. Ce rythme de croissance élevé, nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population (+ 0,84%par an) se traduira en Ille-et-Vilaine par une augmentation de 76 000 habitants âgés de plus de 60 ans sur la période.

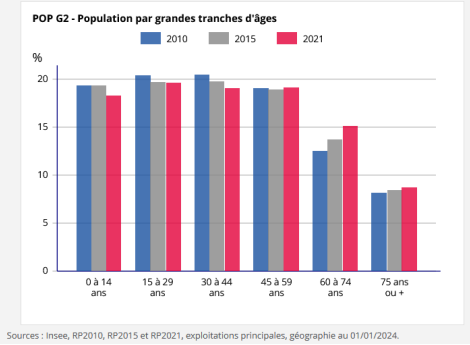

En matière de cohésion sociale, il convient de souligner que 21 300 personnes bénéficiaient de l'aide sociale aux personnes âgées en 2023 ; 4 100 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), 108 300 personnes ayant un droit en cours à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et 4 009 mineurs et jeunes majeurs confiés à l'aide sociale à l'enfance. Aussi, au 31 décembre 2023 on comptabilisait 19 628 allocataires du revenu de solidarité active (RSA) dans le département.

- *Vie économique et emploi*

L'ensemble dense que constituent les formations supérieures et de recherche et la vie économique reflète l'attractivité du département. La répartition sectorielle de l'emploi salarié en Ille-et-Vilaine s'établit comme sur le graphique ci-dessous. Aussi, on recense une hausse de 10,6 % de la création d'entreprises en 2022 et un taux de chômage parmi les plus faibles de France, 5,8% au premier trimestre 2024 (7,5 % au niveau national).

Le **numérique** constitue une spécificité de l'économie bretillienne, avec 30 000 emplois dans le seul secteur privé, soit presque 6 % du total départemental. L'Ille-et-Vilaine représente 60 % des effectifs du numérique breton et se caractérise par son dynamisme : 4 000 emplois créés depuis 2016 et un taux annuel de création d'entreprises de l'ordre de 11 % depuis trois ans. Le territoire de Rennes Saint-Malo a reçu le label « French Tech », devenant la French Tech Rennes Saint-Malo à sa création en 2014, puis la « Capitale French Tech » en 2019. En son sein, l'association Le Poool gère l'accompagnement et la valorisation de plus de 400 start ups et scale ups. Outre cette spécificité bretillienne, il convient de noter qu'au niveau régional 31% des entreprises déclarent avoir recours au numérique de manière intensive[1].

1Source : Enquête GIS MARSOUIN 2024

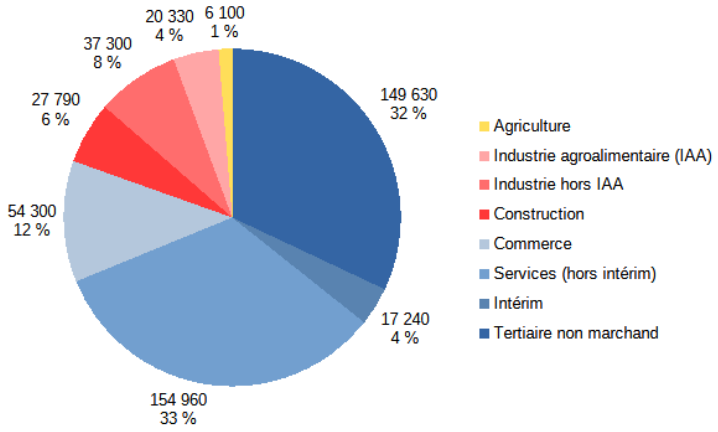

Répartition sectorielle de l'emploi salarié en Ille-et-Vilaine (2020, INSEE)

Table des matières

Une ambition partagée pour l'inclusion numérique....2

FOCUS : DES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE BRETILLIEN....3

I. Méthode d'élaboration de la déclinaison départementale d'Ille-et-Vilaine....7

1) BREF HISTORIQUE DES POLITIQUES D'INCLUSION NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE D'ILLE-ET-VILAINE....7

2) LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE EN ILLE-ET-VILAINE....12

3) LES PARTIES PRENANTES MOBILISÉES....13

II. Synthèse du diagnostic territorial....14

1) ÉLÉMENTS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX DE DIAGNOSTIC SUR LES BESOINS DES PUBLICS....14

2) ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LE SECTEUR PROFESSIONNEL DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE....15

3) NATURE DE L'OFFRE : DIAGNOSTIC ET ORIENTATION, ACCÈS À L'ÉQUIPEMENT EN LIBRE-SERVICE, ASSISTANCE, FORMATION....16

4) ENJEUX TERRITORIAUX IDENTIFIÉS....16

II. Ambition et positionnement de l'Ille-et-Vilaine sur l'inclusion numérique....19

1) POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE SUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE....19

2) GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE....19

3) MOYENS FINANCIERS MOBILISES....20

4) SPÉCIFICATIONS DES LIENS ENTRE LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES, LA COORDINATRICE CONSEILLER NUMÉRIQUE ET LA GOUVERNANCE FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE....21

III. Priorités d'action....22

AXE 1 : DIAGNOSTIC ET INGÉNIERIE....22

AXE 2 : COOPÉRATIONS....24

AXE 3 : FORMATION DES ACTEURS....27

Les signataires de la feuille de route....30

LES PORTEURS....30

LES CONTRIBUTEURS....30

I. Méthode d'élaboration de la déclinaison départementale d'Ille-et-Vilaine

1) BREF HISTORIQUE DES POLITIQUES D'INCLUSION NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE D'ILLE-ET-VILAINE

En avant propos, il semble important de valoriser la présence et les apports des acteurs suivants sur le territoire départemental et s'agissant des politiques d'inclusion numérique : le GIS Marsouin créé en 2002, le Labaccès fondé en 2017 et porté par le Ti Lab et le Hub Bretagne créé en avril 2022.

- ***À l'échelle départementale***

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a impulsé une dynamique sur l'inclusion numérique depuis plus de 20 ans, via la politique éducative dans les années 2000 en créant 8 points multimédia dans des collèges volontaires, puis en diffusant dès 2004 des ordinateurs aux collégiens de 3ème. En 2017, les animateurs numériques et de développement social du Département voient leurs missions évoluer de l'accompagnement des collégiens vers la médiation numérique tout public en priorisant sur les plus vulnérables, dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives. En 2018, l'assemblée départementale adopte un rapport d'orientations sur l'inclusion numériques visant à mettre en réseaux les acteurs, cartographier les lieux numériques d'accompagnement des publics, et former ses agents. En 2024, dans les territoires au sein des services vie sociale des 6 agences départementales , 19 agents (14 animateurs et 5 coordinateurs) agissent pour développer les partenariats et les actions collectives de médiation numérique auprès du public (750 ateliers / an et 873 000€ de masse salariale). Ils interviennent auprès des personnes en insertion, en situation de handicap, en soutien à la parentalité sur les problématiques liées au numérique, sur l'accès aux droits ou pour développer la culture numérique des jeunes accompagnés par les professionnels des centres départementaux d'action sociale.

Grâce à la Stratégie Pauvreté, le Département met en œuvre la coopération sur l'accueil social inconditionnel de proximité (démarches ASIP) à l'échelle intercommunale et intègre depuis 2024 la thématique et les acteurs de l'inclusion numérique dans la gouvernance.

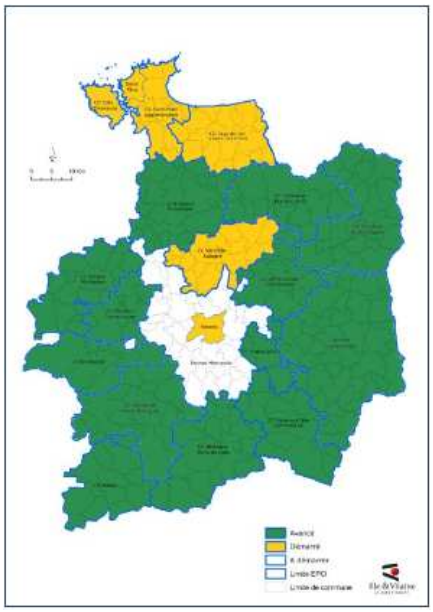

Démarches ASIP – Juin 2024



Réseaux Inclusion Numérique - Juin 2024

L'État en 2021, dans le contexte de la crise de la Covid-19 et dans le cadre du plan de relance a renforcé ses moyens pour accompagner près de 13 millions de Français éloignés du numérique. Les investissements publics réalisés pour le déploiement généralisé d'une connexion internet à très haut débit (fixe et mobile) ont été renforcés et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a eu pour mission de déployer le volet inclusion du plan de relance comprenant notamment le déploiements des conseillers numériques.
Par ailleurs, dès 2019 l'État a amorcé le déploiement du dispositif France Services, en relai des Maisons de Services Au Public et dans l'optique de permettre aux concitoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain. Aujourd'hui on compte 2 700 guichets déployés en France. En avril 2024, à l'occasion du 8e Comité interministériel de la Transformation publique, le Premier ministre, a réaffirmé l'engagement de l'État pour "ramener les services publics sur le terrain" en s'appuyant notamment sur le réseau "France Services".

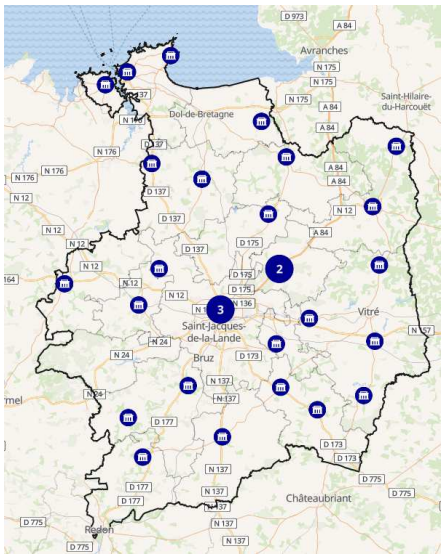

Points d'accueil labellisés France Services en Ille-et-Vilaine

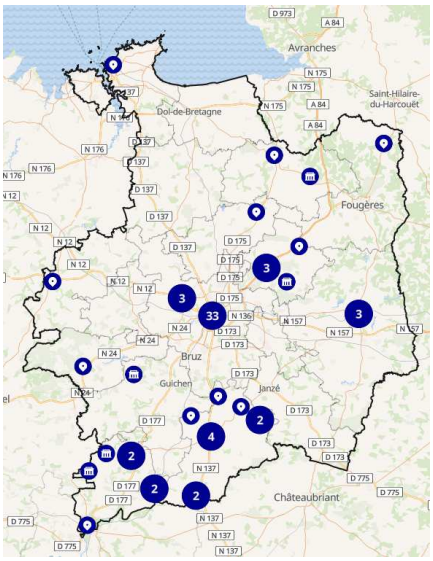

Lieux accueillants des conseillers numériques en Ille-et-Vilaine

➢ ***A l'échelle des territoires***

Rennes Métropole et Roche-aux-Fées Communauté se sont manifestés au démarrage des travaux « France Numérique Ensemble » comme porteurs d'une politique ou d'une feuille de route sur la thématique de l'inclusion numérique dans leurs territoires. Leur expertises et travaux présentés ci-dessous ne sont pas exclusifs d'autres actions portées par les communes et intercommunalités d'Ille-et-Vilaine.

Rennes Métropole s'est engagée depuis plus de dix ans dans la voie d'un numérique plus responsable afin de faire converger les transitions environnementales, sociales et numériques. En 2022, une politique numérique responsable a été adoptée par le conseil métropolitain. Elle comprend 6 responsabilités dont un axe social dans lequel s'inscrit l'inclusion numérique.
Au regard des enjeux que pose l'utilisation massive et exponentielle du numérique pour toutes les démarches de la vie courante, divers dispositifs d'accompagnement numérique cohabitent sur le territoire métropolitain :

1. Dans les Espaces sociaux communs (en lien avec le CD35 et les centres sociaux rennais),
2. Dans les bibliothèques de la ville de Rennes,
3. Dans les Espaces publics numériques (EPN) des associations de quartiers rennais,
4. Dans les communes de Rennes Métropole
5. Pour assurer la montée en compétence des agents en difficulté avec le numérique

La Métropole de Rennes, qui emploie 15 conseillers numérique et une coordinatrice, travaille aussi activement avec les autres structures de l'inclusion numérique présentes sur le territoire breton. Elle est impliquée dans l'élaboration de la feuille de route régionale de France numérique ensemble, portée par le Hub Bretagne pour un numérique inclusif. Elle participe aussi à sa déclinaison départementale portée, pour l'Ille-et-Vilaine, par le conseil départemental et la Préfecture.
En 2023, Rennes Métropole a initié sur son territoire la démarche Portrea (Portrait territorialisé de la relation e-administratives) avec un double objectif :
- identifier les fragilités numériques de la Métropole ;
- procéder à un recensement exhaustif et pérenne des acteurs de l'accompagnement numérique.

Roche-aux-Fées Communauté a adoptée en 2023 son projet de territoire au sein duquel est inscrit le défi technologique pour garantir l'accès au numérique pour tous, stimuler le développement économique local et renforcer la cohésion sociale . Ainsi, Roche aux Fées Communauté concrétise une feuille de route « usages du Numérique » à moyen terme (horizon 2026) pour un numérique inclusif sur le territoire.

Depuis plus d'une dizaine d'années, Roche aux Fées Communauté s'est engagée activement dans l'inclusion numérique en expérimentant et en concrétisant diverses approches (FabLab, Bus France Service, Espace de Coworking) et en soutenant les dispositifs portés par les différents acteurs du territoire (médiathèques, Points Accueil Emploi, Points Information Jeunesse, service environnement, partenaires associatifs). Fort de cette expérience, il était devenu impératif de formaliser, de valoriser et d'étendre les actions pour promouvoir Roche aux Fées Communauté comme « territoire numérique inclusif ».

La commande politique de la Feuille de Route intègre les spécifications suivantes :

- La feuille de route synchronise la politique numérique locale avec les politiques nationales, régionales et départementales dans ce secteur.
- La feuille de route s'adresse aux habitants du territoire, aux communes, aux services communautaires et aux partenaires et associations.
- La feuille de route numérique définit les lignes stratégiques de la politique d'inclusion numérique pour le territoire et leur déclinaison opérationnelle y compris l'impact sur les services existants.
- La feuille de route numérique formule des directives claires concernant la méthode à suivre ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation des actions en place ou à mettre en place.
- La déclinaison opérationnelle prend en compte le contexte fonctionnel actuel de la communauté de Communes, à savoir des moyens en ressources humaines constants.

En résumé, la feuille de route « Usages du Numérique » s'impose comme un guide exhaustif, à la fois conceptuel et pratique, orientant la réalisation des objectifs jusqu'en 2026 et garantissant un impact concret et mesurable dans le domaine de l'inclusion numérique.

Pour mener à bien la construction de la feuille de route « Usages du Numérique », un Groupe de Travail (GT) a été constitué en 2023 par le service Numérique de la communauté de Communes. 35 participants ont intégré le GT. Il se compose d'élu(e)s, de technicien(ne)s des services communautaires et des communes ainsi que de partenaires (acteurs du numérique) présents ou intervenants sur le territoire.

Cinq axes stratégiques ont été définis et travaillés en GT :

- Etablir des outils numériques, un facilitateur d'accès à l'emploi et à la formation,
- Favoriser l'autonomie des personnes et tendre vers une inclusion numérique forte,
- Evaluer et réduire notre empreinte carbone (du numérique et par le numérique),
- Garantir l'équité d'accès aux services sur le territoire et une meilleure visibilité de l'offre disponible,
- Encourager un numérique innovant au service du territoire.

Les participants ont été invités à s'exprimer sur les enjeux, les attentes et les solutions pour chacun de ces axes stratégiques.

La construction d'un plan d'action a pu alors être élaboré sur la base :

1. Une bonne connaissance de son positionnement face aux vulnérabilités liées à l'accès et aux Usages du Numérique,

2. Une connaissance fine de l'ensemble des acteurs du numérique présent sur le territoire (à tous les échelons administratifs),
3. Une connaissance actualisée des offres de service en faveur de l'inclusion numérique.

Le plan d'action a été présenté, débattu et consolidé lors de plusieurs séances du bureau exécutif et communautaire de Roche aux Fées Communauté. Douze propositions ont été retenues par le Conseil Communautaire de mai 2024, dont une majorité introduit des nouveautés dans l'organisation et les missions actuelles du service Numérique. Le démarrage opérationnel a été officialisé en septembre 2024.

2) LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE EN ILLE-ET-VILAINE

Réunion de concertation départementale
Lancement de la démarche
26 janvier 2024

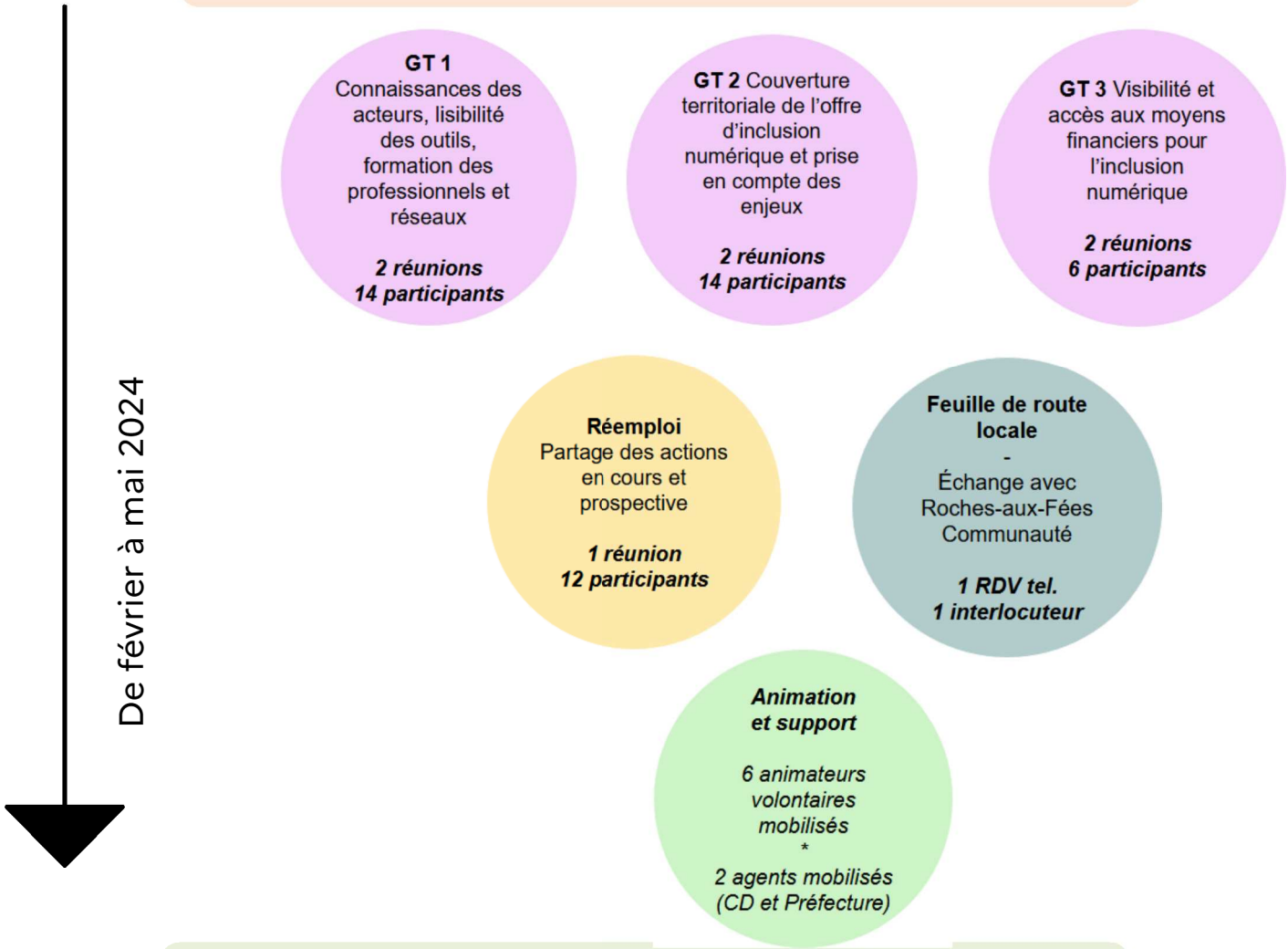

Réunion du comité de pilotage en présence des animateurs
Présentation des travaux
11 juin 2024

Réunion de concertation départementale
Consultation et validation de la déclinaison France Numérique Ensemble départementale
17 septembre 2024

3) LES PARTIES PRENANTES MOBILISÉES

Vous trouverez en annexe 1, la liste des structures mobilisées pour chaque groupe de travail.

II. Synthèse du diagnostic territorial

Le diagnostic réalisé par le Hub Bretagne (à consulter ici) propose un panorama de l'écosystème régional de l'inclusion numérique, pour savoir qui en sont les acteurs, ce qu'ils font, avec quels moyens, et auprès de quels publics. Le diagnostic présente une première partie d'état des lieux sur le rapport de la population bretonne au numérique ; l'écosystème territorial de l'inclusion numérique ; le secteur professionnel de la médiation numérique. Ensuite le diagnostic approfondit 5 grands enjeux : le portage politique de l'inclusion numérique ; la professionnalisation difficile du secteur ; le modèle économique fragile ; la coordination de l'écosystème et enfin l'accompagnement aux démarches administratives en ligne. Enfin le diagnostic présente les besoins et attentes des acteurs ainsi que des préconisations sur les chantiers à mener.

1) ÉLÉMENTS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX DE DIAGNOSTIC SUR LES BESOINS DES PUBLICS

- ***Les éléments quantitatifs***

La dernière enquête CAPUNI[2] montrait qu'en 2022 en Bretagne : 93% de la population déclarait avoir une connexion internet à domicile ; 81% de la population disposait d'au moins un ordinateur personnel ou professionnel à domicile.

La méthode Portréa estime qu'en Ille-et-Vilaine, le nombre de personnes potentiellement en difficulté avec un ou plusieurs usages du numérique pourrait s'élever à 247 402 personnes (fourchette haute). Or dans une société qui se dématérialise, le manque de maîtrise du numérique peut induire des difficultés d'accès aux droits. Portréa montre également que plus de 165 631 personnes en Ille-et-Vilaine sont tenues de réaliser régulièrement des démarches administratives en ligne, et sont donc susceptibles d'avoir besoin d'un accompagnement.

- ***Les publics non-touchés par l'offre, les publics prioritaires, les publics invisibles***

D'après le Baromètre du numérique 2023[3], seuls 2% des personnes rencontrant des difficultés à utiliser des outils numériques « s'adressent à un professionnel ou un bénévole présent dans un lieu public d'accès à internet (conseiller numérique etc.) ». Cela amène des enjeux de valorisation et de communication autour des activités de médiation numérique.

Sur la période de août 2023 à août 2024, les conseillers numériques bretilliens ont accompagné 15 604 personnes. La majorité des publics accompagnés ont entre 35 et 60 ans. Ci-dessous les statistiques issus des comptes rendu d'activité des conseillers numériques bretilliens des 12 derniers mois :

2 Source : GIS Marsouin

3 Source : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC)

Tranches d'âge des usagers

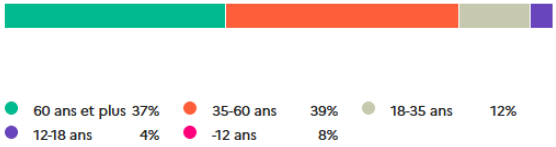

60 ans et plus 37% 35-60 ans 39% 18-35 ans 12%
12-18 ans 4% -12 ans 8%

➢ ***Les thématiques d'accompagnements***

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de suivi d'activité des professionnels. Nous pouvons nous appuyer sur les comptes rendu d'activité des conseillers numériques bretilliens (statistiques sur 15 604 accompagnements en 12 mois). Ces 12 derniers mois, leurs accompagnements portaient sur :

Thèmes des accompagnements

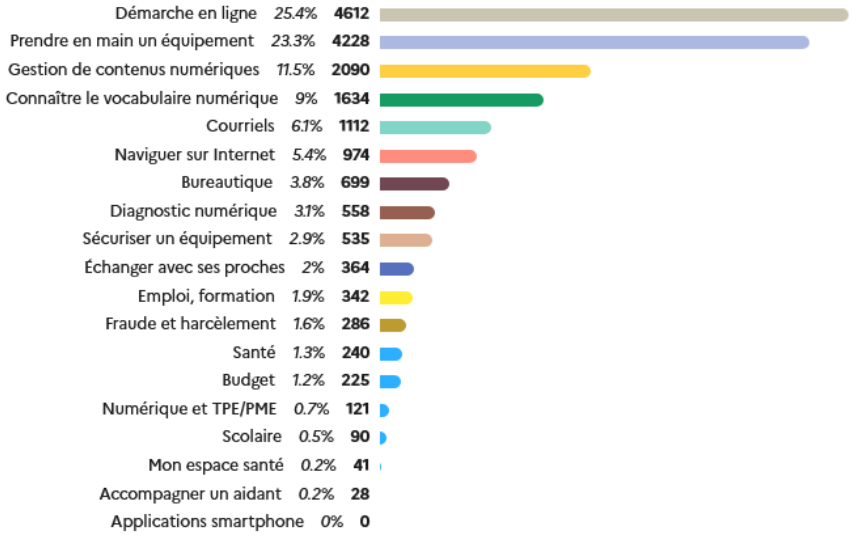

2) ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LE SECTEUR PROFESSIONNEL DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

La cartographie réalisée par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et disponible ici permet d'identifier 450 lieux proposant des services numériques aux usagers en Ille-et-Vilaine. Le déploiement de l'outil Portréa dans le département devrait permettre de fiabiliser cette cartographie.

Aussi, le Hub Bretagne estime le nombre de professionnels bretons de la médiation numérique à environ 250 personnes. Ce secteur s'est reconfiguré ces dernières années avec l'arrivée de 166 conseillers numériques dans la région dont une cinquantaine en Ille-et-Vilaine.

L'écosystème de la médiation numérique s'est renouvelé avec de nombreuses nouvelles structures agissantes. En effet, 57% des professionnels bretons sont les premiers professionnels employés par leur structure pour réaliser de la médiation numérique. La profession est jeune : 5,3 ans est l'expérience moyenne des professionnels en Bretagne.

Les professionnels sont une minorité à bénéficier d'un emploi pérenne. Cette faible stabilité se vérifie également au niveau national. Depuis plus de 30 ans, il existe une faible valorisation des fonctions de médiation numérique que ce soit au niveau financier ou contractuel.

Enfin, l'exercice du métier est largement influencé par le type de structure dans laquelle le professionnel remplit sa mission. En effet, la culture de l'organisation (espace France services, médiathèque…) influe sur la nature des activités de médiation numérique proposées.

3) NATURE DE L'OFFRE : DIAGNOSTIC ET ORIENTATION, ACCÈS À L'ÉQUIPEMENT EN LIBRE-SERVICE, ASSISTANCE, FORMATION

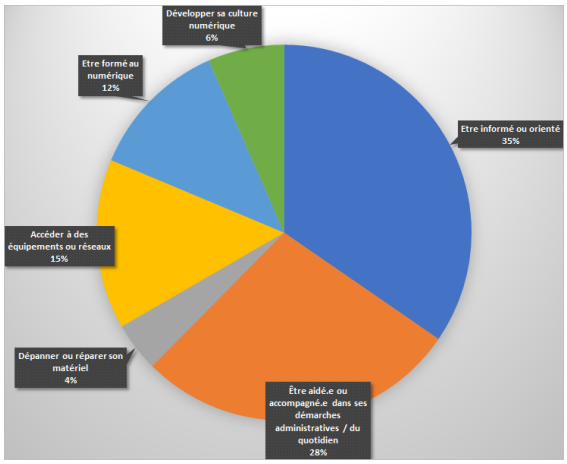

Afin de mieux cerner la nature de l'offre d'aide numérique et e-administrative, le Hub Bretagne s'appuie sur les 1599 services référencés en Bretagne sur Portréa (dont 241 lieux en Ille-et-Vilaine). Plus du tiers des services proposés concernent un premier niveau d'information et d'orientation des publics.

Lecture du graphique : 28% des services référencés sur Portréa en Bretagne propose une aide dans les démarches administratives.

Pour répondre aux enjeux d'éloignement numérique des habitants, plusieurs intervenants entrent en jeu. Ces différents intervenants doivent se connaître, se rencontrer et articuler leur action. Le déploiement de Portréa a l'échelle régionale en 2023-2024, a justement montré l'importance d'accompagner l'interconnaissance locale entre acteurs de l'accès aux droits et acteurs de la médiation numérique.

4) ENJEUX TERRITORIAUX IDENTIFIÉS

- ***L'enquête menée auprès des acteurs locaux***

Pour amorcer les travaux de consultation à l'échelle départementale, un questionnaire a été diffusé au début de l'année 2024 (cf. questionnaire en annexe 2). Ce questionnaire a obtenu 42 réponses dont 18 en provenance d'associations œuvrant sur le territoire. Les résultats obtenus mettent en exergue les principales attentes et besoins des acteurs parmi lesquels : l'interconnaissance, la lisibilité des outils, l'articulation entre les dispositifs, le partage des diagnostics et la formation. Le questionnaire a également mis en valeur les ressources disponibles sur le territoire pour la déclinaison de France Numérique Ensemble à savoir des outils et des moyens humains mobilisables.

Finalement, ces résultats ont été présentés à la première réunion de concertation départementale en janvier 2024. La réunion a permis de statuer sur la mise en place de 3 groupes de travail ayant pour objet de préciser les besoins et les actions possibles en Ille-et-Vilain :

- Groupe 1 : connaître les acteurs de l'inclusion numérique et leurs actions pour une meilleure articulation entre les dispositifs existants, renforcer la lisibilité des outils et formations mis à disposition des professionnels et favoriser leur intégration dans une dynamique de réseau ;
- Groupe 2 : renforcer la couverture territoriale de l'offre d'inclusion numérique et mieux

prendre en compte les enjeux (sociaux, économiques, éducatifs…) de l'inclusion numérique ;

- Groupe 3 : améliorer la visibilité et l'accès aux moyens financiers mobilisables pour l'inclusion numérique.

➢ ***Les besoins mis en exergue par l'indice de fragilité numérique et Portréa***

L'outil Portréa déployé par le Hub Bretagne et l'indice de fragilité numérique déployé par La Mednum[4] permettent d'obtenir, notamment par EPCI, des données relatives aux besoins locaux :

- L'indice de fragilité numérique (Mednum) ;
- L'effectif de la population ayant potentiellement des difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives (Portréa) ;
- L'effectif de la population ayant potentiellement des démarches e-administratives régulières et complexes à réaliser (Portréa).

Pour en savoir d'avantage sur ces outils, vous pouvez consulter les liens suivants :

- https://portrea.fr/
- https://www.fragilite-numerique.fr/

Rennes Métropole concentre ainsi une part importante de la population ayant potentiellement des difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives (91 194 sur les 247 402 identifiées au niveau départemental). Cette donnée doit être également regardée en prenant en compte le contexte territorial (ex : distance aux bibliothèques, distance aux services publics, freins à la mobilité, quartiers prioritaires de la ville). Aussi, l'indice de fragilité numérique et les données Portréa montrent que les territoires situés au Nord Est et au Sud du département doivent être regardés avec attention.

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)	**Population de +15 ans** Source :Portréa	**Effectif de la population ayant potentiellement des difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives (Nbr)** Source : Portréa	**Part de la population de +15 ans ayant potentiellement des difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives (%)**	**Indice de fragilité numérique** Source : Mednum
Vitré Communauté	65754	18283	27,8	5,5
Communauté d'agglomération de Fougères	46012	16514	35,8	6,2
Redon agglomération	68911	19028	27,6	6,5
Vallons de Haute-Bretagne Communauté	34797	8672	24,9	5
Communauté de commune du Val d'Ille-	29495	6654	22,5	4,6

4 Coopérative des acteurs de l'inclusion numérique.

Aubigné				
Communauté de commune Bretagne Romantique	28611	8 222	28,7	5,4
Bretagne Porte de Loire Communauté	25708	6 906	26,8	5,5
Communauté de commune Côte d'Émeraude	24705	11 919	48,2	6,2
Communauté de commune de Saint-Méen Montauban	21330	6 399	30	5,8
Communauté de commune du Pays de la Roche aux Fées	21150	6 590	31,1	5,8
Montfort Communauté	20907	5 272	25,2	4,5
Liffré-Cormier Communauté	21493	4 862	22,6	4,8
Communauté de commune du Pays de Châteaugiron	21736	4 582	21,1	4
Communauté de commune du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel	19726	7 451	37,7	6,6
Communauté de commune Couesnon Marches de Bretagne	17851	6 511	36,4	6,7
Communauté de commune de Brocéliande	14868	3738	25,1	5,1
Rennes Métropole	394693	91194	23,1	3,6
Saint-Malo Agglomération	73682	27 630	37,4	5,5

II. Ambition et positionnement de l'Ille-et-Vilaine sur l'inclusion numérique

Lors de la première réunion de concertation qui s'est tenue en janvier 2024, les acteurs ont opté pour une définition commune de l'inclusion numérique : *« c'est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement téléphonie et internet, et à leur transmettre les compétences numériques leur qui permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique »* (Emmaüs Connect) .

1) POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE SUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Compte-tenu des travaux de concertation opérés en Ille-et-Vilaine, la feuille de route peut être décrite selon une logique territorialisée en plusieurs briques.
Chaque brique fait l'objet d'une ou plusieurs actions pilotées par le niveau départemental ou régional. Chaque action cible un ou des publics prioritaires et s'établit à une échelle départementale ou infra départementale. Pour sa mise en œuvre, l'action associe les acteurs volontaires du territoire ciblé.

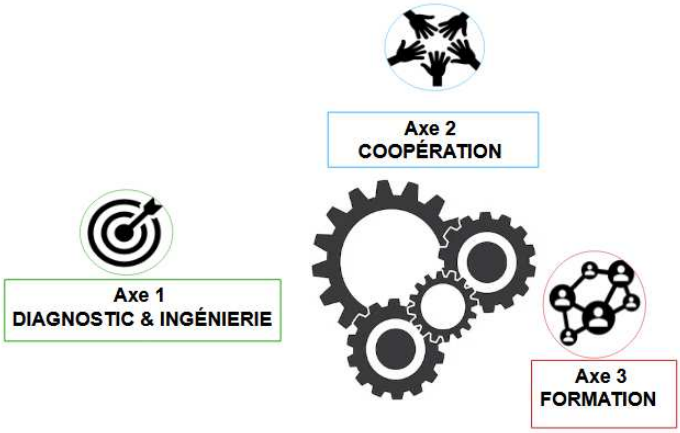

2) GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Pour sa mise en œuvre, la déclinaison départementale de France Numérique Ensemble en Ille-et-Vilaine s'appuie sur :

- Le principe de **coordination** opéré par la Préfecture et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine ;
- Le principe **de co-construction** : comme initié lors de la concertation, les acteurs des territoires œuvrant dans le champ de l'inclusion numérique sont invités à se mobiliser pour la mise en œuvre des actions et à s'inscrire dans l'animation des groupes de travail ;
- Le principe de **complémentarité** : les actions initiées dans le cadre de la feuille de route seront déployées au regard des projets et actions déjà initiées au niveau infra-départemental et seront introduites au niveau régional en lien avec la gouvernance mise en place au niveau régionale et coordonnée par le Hub Bretagne ;
- Le principe de **participation** : la participation des usagers ou de leurs représentants (ex : Collectif Handicap35) a vocation être amplifiée pour la mise en place des actions de la déclinaison départementale ;
- Le principe d'**accessibilité** : les porteurs et contributeurs veilleront à l'accessibilité des

réflexions et actions portées par la feuille de route.

Outre ces principes, la gouvernance s'appuie sur :

- **Un comité technique** composé d'un représentant technique du Conseil Régional Bretagne, du Hub Bretagne, du Conseil Départemental, de Rennes Métropole, du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales Bretagne et de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

Le comité technique se réuni en tant que de besoin et a pour mission de préparer les réunions et décisions du comité de pilotage et du comités de concertation. Le comité technique s'assure également du continuum entre la feuille de route FNE régionale et sa déclinaison départementale en Ille-et-Vilaine.
Son secrétariat et ordre du jour sont assurés par le Conseil Départemental et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

- **Un comité de pilotage** composé d'un représentant élu, membre du corps préfectoral et/ou technicien du Conseil Régional Bretagne, du Hub Bretagne, du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, de Rennes Métropole, du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales Bretagne et de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Les animateurs des groupes de travail mis en place dans le cadre des travaux de la feuille de route sont associés au comité de pilotage.

Sa présidence est assurée par M. COULOMBEL, Vice-Président délégué à l'habitat, au soutien aux communes et au numérique du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et M. SORGE, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Il se réunit une fois par an *a minima*.
Le comité de pilotage arrête les orientations de la déclinaison départementale de France Numérique Ensemble en Ille-et-Vilaine et en assure le suivi.
Son secrétariat et ordre du jour son assurés par le Conseil Départemental et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

- **Un comité de concertation** composé de l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre de la déclinaison départementale de FNE.

Sa présidence est assurée par M. COULOMBEL, Vice-Président délégué à l'habitat, au soutien aux communes et au numérique du Conseil Départemental et M. SORGE, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.
Le comité de concertation permet de réaliser le suivi des travaux et de recueillir les observations des parties prenantes. Il pourra également associer tout nouvel acteur susceptible de concourir aux travaux menés en qualité d'acteur et/ou bénéficiaire.
Son secrétariat et ordre du jour sont assurés par le Conseil Départemental et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

3) MOYENS FINANCIERS MOBILISES

Dans le cadre de la territorialisation de « France Numérique Ensemble », l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a mis à disposition du département d'Ille-et-Vilaine trois vecteurs de financement pour 2024-2025 :

- une enveloppe de 55400€ calculée sur des critères de fragilité numérique et démographique, mobilisable pour de l'ingénierie et la mise en place des actions de la feuille de route départementale ;

- une enveloppe de 20000€, mobilisable pour la formation Aidants Numériques / Aidants Connect ;
- un marché ingénierie, mobilisable par les EPCI et les communes pour les accompagner dans les travaux d'ingénierie et de rédaction de feuilles de routes locales.

S'agissant des deux enveloppes financières, elles sont mobilisées par les deux acteurs suivants :

- le Hub Bretagne mobilise une enveloppe de 33500€ pour mettre en place ses missions socles, pour l'écriture de la feuille de route régionale et la mise en œuvre des actions de la feuille de route régionale. A ce titre, le Hub Bretagne mobilise également des financements des autres départements bretons ;
- le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a fait le choix d'orienter les crédits de l'ANCT vers ce projet de feuille de route départementale répartis comme suit : 21900€ pour la mise en place des actions de la feuille de route départementale et 20000€ pour la formation Aidants Numériques / Aidants Connect. Cette mobilisation est conditionnée aux versements des dotations de l'ANCT.

4) SPÉCIFICATIONS DES LIENS ENTRE LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES, LA COORDINATRICE CONSEILLER NUMÉRIQUE ET LA GOUVERNANCE FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

La coordination des conseillers numériques sur le territoire départemental s'opère à plusieurs niveaux :

- La coordination régionale assurée par le Hub Bretagne permet aux conseillers de se réunir à l'échelle départementale 1 à 2 fois par an. Le Hub Bretagne a pour mission d'animer le réseau des professionnels de la médiation numérique (conseillers numériques et autres professionnels) via des ateliers d'échanges de pratiques et des interventions de spécialistes des différentes thématiques de l'inclusion numérique.
- La coordination assurée par la coordinatrice dédiée à Rennes Métropole pour son territoire.

Les actions menées dans le cadre de ces deux niveaux de coordinations s'intègrent dans la déclinaison départementale de France Numérique Ensemble en Ille-et-Vilaine et font l'objet d'un bilan annuel lors du comité de pilotage.

Par ailleurs, les conseillers numériques ont vocation à intégrer les réseaux de locaux de l'inclusion numérique déployés par le Conseil Départemental en Ille-et-Vilaine.

III. Priorités d'action

Vous trouverez ci-dessous :

- En bleu : les actions portées par la feuille de route bretillienne,

- En vert : les actions identifiées au niveau bretillien et portées par la feuille de route régionale.

Lorsque c'est nécessaire, les actions feront l'objet d'une budgétisation avant leur déploiement et pourront être ajustées en conséquence.

AXE 1 : DIAGNOSTIC ET INGÉNIERIE

- **Un enjeu de maillage territorial :** il s'agit de veiller à une équité territoriale tout en tenant compte des dynamiques à l'oeuvre dans chaque intercommunalité. Les lieux d'accompagnement sont nombreux et divers (France Services, bibliothèques, centres sociaux, mairies, Centre Départemental d'Action Sociale, etc) ; même si le maillage existe, l'articulation entre les différentes structures d'aide peut être renforcée afin de viser à la bonne adéquation avec les besoins des publics de chaque territoire et à une complémentarité des offres d'accompagnement ;
- **Un enjeu de pérennisation :** l'action est à articuler selon les compétences de chaque niveau de collectivités. La pérennité des actions passe par un engagement fort des acteurs locaux récemment engagés grâce à l'opportunité du co-financement par l'Etat des postes de conseillers numériques. Au-delà de cette politique d'impulsion, l'ANCT propose un soutien en ingénierie afin d'aider à établir des stratégies locales d'inclusion numérique.

Feuille de route	**BRETAGNE (action 6)**
AXE 1 **Action 1**	**Informer et accompagner les EPCI souhaitant un diagnostic de territoire sur l'inclusion numérique** Déployer la démarche de diagnostic Portréa dans les territoires EPCI non couverts en la complétant d'un outil de communication territorialisé pour le public
Objectifs	Optimiser l'offre de médiation numérique et la rendre visible
Description	Faire connaître Portréa comme un outil d'aide à la décision publique et au pilotage et un outil d'orientation pour les professionnels et bénévoles.
Pilote	EPCI avec l'appui modulable du Hub Bretagne
Partenaires impliqués	Préfecture, Conseil Départemental 35
Cibles	Les décideurs des EPCI Les professionnels de la médiation numérique et de l'ASIP
Indicateur de réussite	100 % du territoire départemental couvert par un diagnostic en janvier 2027
Date de début et de fin de l'action	2025- décembre 2026

Financement	Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Hub Bretagne pour travailler sur plusieurs actions (soit 33 500€)

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 1 **Action 2**	**Connaître et bâtir des stratégies locales :** communiquer sur le volet inclusion numérique du marché ingénierie mis à disposition par l'ANCT (permet de réaliser un diagnostic, co-construire une feuille de route ou rédiger une feuille de route)
Objectifs	Encourager la déclinaison de feuilles de route locales "inclusion numérique" à l'échelle intercommunale
Description	Organiser des réunions d'information pour présenter la démarche FNE et les outils mobilisables (dont le marché ingénierie) Prendre appui sur l'expérience acquise par Roche-aux-Fées Communauté
Pilote	Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Partenaires impliqués	AMF Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
Cibles	EPCI
Indicateurs de réussite	Nombre d'EPCI bretilliens accompagnés par le marché ingénierie et/ou déployant une feuille de route locale favorable à l'inclusion numérique
Date de début et de fin de l'action	Sensibilisation en fin d'année 2024 pour sollicitations 2024-2025 Accompagnement tout au long du déploiement du marché ingénierie
Financement	Neutre

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 1 **Action 3**	**Mobiliser et structurer les moyens financiers pour agir :** expérimenter à partir d'une feuille de route locale
Objectifs	Identifier les aides mobilisables
Description	A partir d'une feuille de route locale, expérimenter l'accompagnement d'un EPCI dans l'identification des moyens financiers mobilisables
Pilote	Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Partenaires impliqués	Hub Bretagne, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Conseil Régional de Bretagne
Cibles	Les décideurs des EPCI

Indicateurs de réussite	1 expérimentation en 2025 sur un EPCI
Date de début et de fin de l'action	Fin 2025
Financement	Neutre

Feuille de route	**BRETAGNE (action 1)**
AXE 1 **Action 4**	**Identifier et valoriser les ressources de financement et appuyer l'ingénierie financière**
Objectifs	Identifier, compiler et communiquer les sources de financement (euro., national, rég., dép., local, public ou privé) (niveau 1). Accompagner les porteurs et porteuses de projets vers l'obtention de financements grâce à une personne référente en ingénierie financière (niveau 2).
Description	<u>Niveau 1 :</u> • Transformer la page dédiée du site du Hub en espace collaboratif et faire connaître cet espace auprès des organismes financeurs pour les inciter à y déposer les appels à projets • Sensibiliser et inciter les acteurs et actrices de la médiation numérique à consulter et renseigner la plateforme • Poursuivre le recensement des organismes financeurs sur l'inclusion numérique <u>Niveau 2 :</u> • Accompagner individuellement les porteurs et porteuses de projets dans leurs démarches
Pilote	Membres de la gouvernance FNE régionale
Partenaires impliqués	Organismes financeurs Acteurs et actrices de la médiation numérique
Cibles	Acteurs de la médiation numérique
Indicateur de réussite	<u>Niveau 1 :</u> Alimentation et mise à jour de la plateforme Nombre de financements recensés, nombre d'appels à projets ajoutés de façon collaborative Nombre de réponses aux appels à projets concernant l'inclusion numérique <u>Niveau 2 :</u> Augmentation des financements obtenus Maintien des postes et baisse de la précarité des personnes employées Augmentation du nombre de personnes accompagnées
Date de début et de fin de l'action	2025-2027

Financement	Niveau 1 : Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Hub Bretagne pour travailler sur plusieurs actions (soit 33 500€) Niveau 2 : financements à trouver pour une création de poste

AXE 2 : COOPÉRATIONS

- **Un enjeu d'interconnaissance et d'articulation des acteurs** à tous les différents niveaux (commune, intercommunalité, Département, Région, État) et avec les organismes publics (Caisse d'allocations familiales - CAF, Caisse d'Assurance Retraite et de santé au Travail - CARSAT, Agence Régionale de Santé - ARS...) et privés pour mutualiser les moyens et dans un souci d'efficience ;
- **Un enjeu de diffusion des ressources** et de mutualisation entre acteurs ;
- **Un enjeu de transition environnementale et de développement économique** : développer les compétences des travailleurs, demandeurs d'emploi, personnes en formation, et développer la filière du réemploi.

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 2 **Action 1**	**Se connaître et faire réseau** En prenant appui sur les démarches Portréa, consolider les réseaux ASIP (Accueil Social Inconditionnel de Proximité) et IN (Inclusion Numérique), les réseaux France services et les sas de coopération portés par le Hub Bretagne
Objectifs	Permettre aux professionnels et aux bénévoles de se rencontrer sur tous les territoires Agir ensemble et en complémentarité en proposant des parcours usagers Partager les bonnes pratiques d'accompagnement numérique et dispositifs innovants (ex : « aller-vers et dispositifs mobiles »)
Description	Des rencontres régulières à l'échelle intercommunale ou pays pour mieux se connaître, et orienter les publics, pour partager les expériences et mutualiser les outils et travailler ensemble sur les communs numériques
Pilote	Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Préfecture, Hub Bretagne
Partenaires impliqués	EPCI, mairies, associations de solidarité et organismes de prestations sociales
Cibles	Les élus, professionnels et bénévoles acteurs de l'ASIP et de l'inclusion numérique
Indicateur de réussite	2 rencontres infradépartementales par an
Date de début et de fin de l'action	2024-2027

Financement	Neutre

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 2 **Action 2**	**Réemploi et Numérique responsable** Approfondir les échanges institutionnels s'agissant du réemploi et particulièrement autour de l'étape de la distribution, pour préciser le cadre de l'expérimentation sur le sujet
Objectifs	Réaliser un état des lieux des parcours du réemploi des différents niveaux de collectivités afin de mutualiser nos pratiques et les partager Expérimenter au niveau local autour de l'étape de redistribution
Description	Des rencontres régulières à l'échelle départementale
Pilote	Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Secrétariat Général pour les Affaires Régional (SGAR), Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
Partenaires impliqués	Conseil Régional de Bretagne, EPCI , Hub Bretagne, Secrétariat Général pour les Affaires Régional (SGAR)
Cibles	Publics vulnérables (ex : allocataires Rsa)
Indicateur de réussite	Identification d'un territoire d'expérimentation
Date de début et de fin de l'action	2024-2025
Financement	Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Conseil Départemental pour travailler sur plusieurs actions (soit 21 900€)

Feuille de route	**BRETAGNE (action 3)**
AXE 2 **Action 3**	**Partager des notions socles et se former** Renforcer la sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique au sein des filières de formation du travail social et de l'intervention sociale
Objectifs	Approfondir l'interconnaissance et les coopérations dans l'écosystème de l'inclusion numérique Renforcer la qualité de l'orientation et de l'accompagnement des publics
Description	• Établir un diagnostic/état des lieux et analyser les besoins de formation • Expérimenter des interventions du Hub Bretagne auprès de stagiaires, de formateurs et formatrices sur les enjeux d'inclusion numérique et d'accès aux droits

Pilote	Membres de la gouvernance FNE régionale
Partenaires impliqués	DREETS Equipes pédagogiques des formations au travail social et à l'intervention sociale
Cibles	Stagiaires en formation, formateurs et formatrices en travail social et intervention sociale
Indicateur de réussite	Nombre d'interventions et de sollicitations
Date de début et de fin de l'action	2024-2027
Financement	Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Hub Bretagne pour travailler sur plusieurs actions (soit 33 500€)

AXE 3 : FORMATION DES ACTEURS

- **Un enjeu de sensibilisation des décideurs** pour mener des politiques locales inclusion numérique ;
- **Un enjeu de citoyenneté** pour développer les compétences des publics et leur pouvoir d'agir dans une société massivement numérique et de valoriser leurs savoir-faire , notamment pour les plus vulnérables afin de favoriser leur accès aux droits sociaux ;
- **Un enjeu de formation des acteurs aidants** : agent d'accueil, travailleur social, médiateur numérique.
- **Un enjeu de communication** auprès des publics et professionnels qui orientent et accompagnent ;
- **Un enjeu d'évaluation et de valorisation des compétences numériques** des usagers et des professionnels.

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 3 **Action 1**	**Sensibiliser les décideurs locaux** Amorcer un groupe de travail avec les associations d'élus
Objectifs	Faire connaître les enjeux de l'inclusion numérique
Description	Déployer un module de sensibilisation des élus
Pilote	Préfecture d'Ille-et-Vilaine et Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
Partenaires impliqués	Association des Maires de France, Association des Maires Ruraux, Union Départemental des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable (BRUDED), Organismes de formation des élus, Hub Bretagne
Cibles	Élus locaux et leurs collaborateurs
Indicateur de réussite	Module de sensibilisation
Date de début et de fin de l'action	2025
Financement	Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Conseil Départemental pour travailler sur plusieurs actions (soit 21 900€)

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 3 **Action 2**	**Avec les usagers partager sur nos pratiques** Proposer un temps fort départemental sur l'inclusion numérique
Objectifs	Développer les compétences numériques des acteurs de l'inclusion numérique et mieux connaître les besoins des publics
Description	Proposer une journée d'étude ou séminaire
Pilote	Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

	Hub Bretagne
Partenaires impliqués	SGAR , CRB, Rennes Métropole
Cibles	Acteurs de l'inclusion numérique
Indicateur de réussite	1 rencontre
Date de début et de fin de l'action	Mai 2025
Financement	Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Conseil Départemental pour travailler sur plusieurs actions (soit 21 900€)

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 3 **Action 3**	**Partager des notions socles et se former** Expérimenter à l'échelle infra-départementale pour monter une formation socle envers les professionnels de la médiation numérique et/ou de l'action sociale
Objectifs	Développer les compétences numériques des professionnels
Description	1 formation proposée
Pilote	Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine / EPCI
Partenaires impliqués	
Cibles	Professionnels
Indicateur de réussite	1 expérimentation au 1er semestre 2025
Date de début et de fin de l'action	2025
Financement	Enveloppe bretillienne FNE attribuée au Conseil Départemental pour travailler sur plusieurs actions (soit 21 900€)

Feuille de route	**ILLE-ET-VILAINE**
AXE 3 **Action 4**	**Partager des notions socles et se former** Formation des aidants numériques ASIP
Objectifs	Développer les compétences numériques des acteurs de l'ASIP hors associations (enjeux IN, cadre d'intervention de l'accompagnement démarches en ligne, RGPD, ressources : France connect , Aidants connect...)

Description	Proposer un parcours de formation module « inclusion numérique » des acteurs de l'ASIP
Pilote	Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
Partenaires impliqués	Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Cibles	Mairies, Centres Communaux d'Action Sociale, Centre Départemental d'Action Social ; Espace France Service : agents accueil accompagnement
Indicateur de réussite	60 professionnels formés
Date de début et de fin de l'action	2025
Financement	Enveloppe bretillienne spécifique formation FNE attribuée au Conseil Départemental (soit 20 000€)

Feuille de route	**BRETAGNE (action 2)**
AXE 3 Action 5	**Expérimenter la valorisation des compétences numériques des publics accompagnés**
Objectifs	Valoriser les compétences numériques des personnes accompagnées par le biais des badges numériques Proposer des accompagnements modulaires adaptés aux besoins des publics Développer le pouvoir d'agir et la capacitation des personnes accompagnées
Description	Lancement du dispositif Visa Numérique Bretagne par le Conseil Régional de Bretagne
Pilote	Conseil Régional de Bretagne
Partenaires impliqués	Hub Bretagne, Collectivités et associations engagées dans le Visa Numérique Bretagne
Cibles	Tous publics reçu par le réseau du Visa Numérique Bretagne
Indicateur de réussite	Nombre de personnes obtenant des badges numériques Visa Numérique Bretagne (objectif : 10 000 personnes par an)
Date de début et de fin de l'action	À partir de fin 2024 pour une durée de 4 ans
Financement	Financement de la Région Bretagne (200 000€ par an à l'échelle régionale)

Les signataires de la feuille de route

LES PORTEURS

Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

LES CONTRIBUTEURS

Conseil Régional Bretagne	Métropole de Rennes	Roche-aux-Fées Communauté
Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Pays de Châteaugiron Communauté	Liffré-Cormier Communauté
Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban	Brocéliande Commuanauté	Saint-Malo Agglomération
Bretagne Porte de Loire Communauté	Redon Agglomération	Commune de Baulon
Hub Bretagne	Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé	Caisse d'Allocations Familiales
France Travail	UDCCAS 35 (Union départementale des Centres Communaux d'Action Sociale)	OGO (Ordi Grand Ouest)
Collectif Handicap 35	Association La Passerelle	Pimms Médiation
MJC Maison de Suède	Maison de quartier La Touche	Association RESO (Réemploi Éducatif et Social d'Ordinateurs)
Orange	Bouygues Télécom	
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine	Émeraude Compétences	

ANNEXE 1 : Provenance des acteurs mobilisés en Ille-et-Vilaine pour la rédaction de la feuille de route

	GT 1 Connaissance des acteurs	GT2 Couverture territoriale	GT3 Visibilité et accès aux moyens financiers	GT Réemploi
Collectivités et leurs groupements	Bretagne Porte de Loire Communauté, Rennes Métropole, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine	Bretagne Porte de Loire Communauté, Rennes Métropole , Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine	Redon agglomération, commune de Baulon, Liffré Cormier Communauté	Bretagne Porte de Loire Communauté, , Rennes Métropole, , Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
Associations	Fédétation des Centres Sociaux (Hub Bretagne), MJC Maison de Suède, Maison de quartier La Touche, Collectif handicap 35, La Passerelle	PIMMS	Réso	Fédération des Centres Sociaux (Hub Bretagne), OGO
Autres acteurs	Orange, Bouygues Télécom		MFR Emeraude Compétences	
État et opérateurs	Caisse d'allocations Familliales - CAF, France Travail, Préfecture d'Ille-et-Vilaine		SGAR, Préfecture d'Ille-et-Vilaine	Secrétariat Général Commun Départemental (Service du NUMérique - SNUM), SGAR / TiLab, Préfecture d'Ille-et-Vilaine

ANNEXE 2 : Formulaire de l'enquête menée en Ille-et-Vilaine